

VOTRE PROJET

Nom du projet

Un cheminement agréable pour relier les parkings Pégot et de l'Isle avec le cœur de ville.

La dénomination du projet pourra être reprise dans le cadre de la présentation du projet au vote des habitants.

Descriptif du projet

Le descriptif du projet pourra être repris dans le cadre de la présentation du projet au vote des habitants.

Cheminer du parking Pégot, ou du parking de l'avenue de l'Isle vers le cœur de ville est plutôt désagréable et ne donne pas aux visiteurs une image sympathique de St Gaudens.

La rue de l'avenir présente l'intérêt de proposer une possibilité de circulation piétonne aux automobilistes qui déposent leur voiture sur l'un des 2 parkings, avant de rejoindre l'anneau central.

Il s'agit d'une rue étroite, qui, dans sa partie parallèle à l'avenue de l'Isle et jusqu'à la place du 19 mars 1962 (parking de l'avenue de l'Isle) ne présente aucun intérêt pour la circulation automobile, sauf riverains et livraison.

1 Aménager la rue de l'avenir avec :

Pavage ou dallage dans toute la largeur, jusqu'à l'angle à 90° en allant vers Pégot, le reste de la rue étant neuve et refaite

Evacuation centrale des eaux pluviales.

Dissimulation au mieux des lignes aériennes.

Points d'éclairage esthétiques solaires

2 Dans le sens « centre-ville vers l'extérieur »

Limiter la circulation aux piétons, vélos, riverains et livraisons, puisque les voitures peuvent rejoindre facilement le parking de la place du 19 mai 1962 par l'avenue de l'Isle.

En sens opposé, pas de changement à la sortie de la place du 19 mars 1962, incités par un sens unique à rejoindre le parking Pégot, avec de l'autre côté une dérogation sur 25m pour les riverains et les clients du cabinet d'esthétique du 7 bis rue de l'avenir.

On maintient donc le panneau de sens interdit vers la droite qui précise sauf aux vélos.

3 Dans la portion postérieure à la place du 19 mars 1962 (circulation auto), goudronner et aménager un trottoir.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

En manque de place ? complétez sur papier libre !

Objectifs et bénéfices attendus

.....

Une liaison agréable ne peut qu'inciter les automobilistes à se garer sur ces 2 parkings très proches du cœur de ville.

Une meilleure sécurité pour revenir à pied des parkings

Pour les visiteurs, une première impression plus favorable de notre ville.

« Raccrocher le quartier et les commerces de l'avenue de l'Isle au centre commerçant.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

La Ville de Saint-Gaudens, en sa qualité de responsable du traitement, collecte vos données à caractère personnel pour la mise en place du budget participatif. Vos données seront conservées pour la durée de la mise en place du budget participatif et la réalisation des projets.

La rue de l'avenir en son état actuel



Et en projection...



Emplacement du projet

